



Avec le concours de  
**Blue Lagoon**



## L'ÉCO-VOLONTARIAT SCIENTIFIQUE : UNE NOUVELLE APPROCHE POUR LES VOYAGES BSM

L'association Peau-Bleue est connue pour ses projets permettant à des plongeurs amateurs de participer à des études scientifiques sous-marines. Afin d'augmenter l'implication personnelle des participants et d'améliorer l'exploitation scientifique et la diffusion de leurs résultats, l'association souhaite aujourd'hui faire évoluer ses « Voyages Bio Sous-Marine » vers une autre relation avec les plongeurs, dans une logique d'éco-volontariat scientifique : plongeurs partenaires plutôt que simples participants...



## L'éco-volontariat scientifique Bio Sous-Marine en deux mots

L'objectif est d'obtenir de la part des plongeurs participant aux Voyages Bio Sous-Marine une véritable implication dans les projets scientifiques et de coopération de l'association Peau-Bleue, ainsi qu'un soutien à ces actions.

- Il est demandé à chaque éco-volontaire de s'impliquer dans la réussite du projet auquel il contribue (par exemple en aidant à trouver des volontaires motivés) et de soutenir financièrement sa réalisation.
- Ce soutien permet de financer la réalisation de la mission de terrain, mais aussi l'analyse et la publication des résultats.
- Grâce aux dispositions fiscales françaises pour favoriser les actions associatives d'intérêt général, les sommes ainsi données à l'association ouvrent droit à déduction d'impôt.
- Après chaque mission d'éco-volontariat, un rapport est réalisé par l'équipe scientifique de Peau-Bleue à l'attention des partenaires et des éco-volontaires ; les résultats le justifiant font l'objet d'une publication scientifique et/ou d'une diffusion dans la presse.

## Comment nous en sommes arrivés là...

À l'origine, les Voyages Bio Sous-Marine ont été créés (en 2002) pour offrir à des plongeurs amateurs la possibilité de découvrir les pratiques scientifiques en plongée, avec un slogan quelque peu hédonique : « La science est un jeu ! ».

### • L'évolution des Voyages Bio Sous-Marine

Mais il est assez vite apparu que les plongeurs réalisaient, lors des voyages BSM, un travail d'observation considérable, et tout à fait fiable, moyennant un encadrement correct. Logiquement, au vu de la qualité du travail fourni par ces amateurs, l'association Peau-Bleue s'est progressivement appuyée sur les voyages BSM pour engager de véritables programmes de recherche, dont certains s'inscrivent sur le long terme : programme de suivi des dauphins dans le Sud égyptien, programme Fish Watch d'étude des peuplements de poissons de Mer Rouge, programme d'étude des poissons immigrés de Mer Rouge en Méditerranée Orientale, etc.

Ainsi aujourd'hui, l'association Peau-Bleue a engagé – ou a l'opportunité d'engager –, en s'appuyant sur la participation des plongeurs amateurs, des programmes de recherche avec de véritables enjeux, scientifiques mais aussi sociétaux, souvent en partenariat avec des acteurs locaux.



## • Des difficultés à résoudre

Face à cette évolution sans aucun doute positive des Voyages BSM, notre association est confrontée depuis quelques années à diverses difficultés.

Il nous est ainsi arrivé à plusieurs reprises de devoir annuler un voyage programmé, faute de participants déclarés assez tôt pour garantir l'équilibre financier de l'opération. Ce n'est pas très grave s'il s'agit d'un simple voyage de découverte scientifique, mais c'est beaucoup plus gênant lorsqu'il s'agit d'une mission à enjeu fort. Ainsi, il était désolant de devoir renoncer au voyage de novembre 2009 à Nosy Bé, qui devait inaugurer des actions de coopération et partenariat avec l'ONG Acroporis à Madagascar (mission que nous avons heureusement pu reporter à avril 2011). Plus encore, il eût été dramatique d'annuler le voyage de septembre 2010 à Kas, étape essentielle du seul programme existant de suivi à long terme des poissons immigrés de Mer Rouge en Turquie (voyage sauvé grâce à une forte mobilisation de dernière minute des anciens « voyageurs BSM »).

*Les plongeurs participants doivent se sentir concernés par la réussite du projet auquel ils contribuent. Il nous faut aujourd'hui les impliquer pour qu'ils deviennent de véritables acteurs de nos projets scientifiques ou de coopération, et non plus de simples consommateurs de voyages.*

Par ailleurs, face à l'ampleur et l'intérêt croissants des résultats scientifiques obtenus lors des voyages BSM, il est apparu qu'il n'était plus possible pour les scientifiques de Peau-Bleue d'en assurer l'analyse et l'exploitation de manière uniquement bénévole. Il est aujourd'hui essentiel de faire comprendre que nos projets ne se limitent pas à collecter des données durant une semaine, mais qu'ils nécessitent un travail d'analyse et de synthèse scientifique, tout autant qu'un travail de communication et de diffusion de nos résultats.

*Nous devons sensibiliser les contributeurs et acteurs de nos projets pour qu'ils nous aident à financer cette phase de traitement et d'exploitation des données, sans laquelle tout le travail de terrain fourni – avec enthousiasme – par les plongeurs amateurs se révélerait inutile.*

## • La voie de l'éco-volontariat

Ainsi, au-delà de la découverte naturaliste et de la réalisation personnelle des plongeurs participants (qui reste cependant au cœur de nos préoccupations), nous devons susciter une plus grande implication de leur part. Nous souhaitons qu'ils se sentent concernés par la réussite du projet auquel ils participent. Qu'ils aident au besoin à trouver des plongeurs volontaires pour réunir une équipe suffisante. Qu'au-delà du travail scientifique réalisé sur le terrain, ils soutiennent l'association pour qu'elle mène à leur terme les études engagées, y compris l'analyse scientifique, la synthèse et la publication des résultats... Nous sommes ici pleinement dans une logique d'éco-volontariat scientifique.

La réglementation fiscale française peut nous aider dans cette voie, grâce à une disposition destinée à favoriser les actions associatives concourant à l'intérêt général. Cette disposition permet aux personnes (ou sociétés) qui aident financièrement une association d'intérêt général de bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 66 % des dons effectués (60 % pour les sociétés).

Nous avons donc décidé, comme nombre d'associations qui recourent à l'éco-volontariat, d'inciter les plongeurs amateurs à participer à nos projets dans une logique de soutien à nos actions. Il leur sera tout d'abord proposé d'adhérer à l'association, mais aussi d'apporter une aide financière aux projets auxquels ils souhaitent participer.

*De par ses statuts et ses activités, l'association Peau-Bleue est d'intérêt général au sens de l'administration fiscale à trois titres au moins : elle est à but éducatif, à but scientifique, et concourt à la défense de l'environnement naturel.*

## Comment ça fonctionne



Pour chaque mission d'éco-volontariat scientifique Bio Sous-Marine, l'association Peau-Bleue se charge d'organiser le fonctionnement de la mission sur place, ce qui inclut en général l'hébergement, la logistique plongée et l'encadrement scientifique. En règle générale, les voyages BSM sont des missions en équipe, rassemblant 8 à 20 éco-volontaires et scientifiques.

Tout participant à une de nos missions d'éco-volontariat scientifique (attention, tous les voyages Bio Sous-Marine n'entrent pas forcément dans ce cadre) se voit proposer de soutenir financièrement la réalisation du projet auquel il contribue. Ce soutien concerne la réalisation de la mission de terrain, mais aussi l'analyse et la publication des résultats. Il se concrétise de la façon suivante :

### • Cotisation à l'association Peau-Bleue

Tout éco-volontaire doit d'abord adhérer à l'association Peau-Bleue. Il lui est demandé de verser une cotisation de membre bienfaiteur pour l'année en cours (100 euros pour 2011).

NB Les personnes membres de l'association Peau-Bleue depuis plus d'un an (= ayant cotisé pour au moins deux années consécutives) sont exonérées.

### • Don affecté au projet

Il est ensuite demandé au membre éco-volontaire de verser à l'association Peau-Bleue un don de soutien au projet auquel il souhaite participer. La valeur de ce don, qui couvre à la fois les frais de mission et une quote-part du travail d'analyse scientifique ultérieure, varie selon les projets. Elle est en général 30 à 35 % plus élevée que la somme des coûts réels de mission sur place.

L'association Peau-Bleue se charge d'organiser la mission sur place (hébergement, logistique plongée, encadrement scientifique), avec les partenaires et prestataires qu'elle choisit. Les éco-volontaires doivent prendre en charge leur déplacement jusqu'au lieu de mission ; ils peuvent bénéficier s'ils le souhaitent d'un accompagnement de l'association pour les aider à l'organisation de leur voyage.

### • Reçu de don

En fin d'année, l'association Peau-Bleue délivre un reçu de don, qui ouvre droit en France à un crédit d'impôt (en 2010, crédit de 66% de la somme versée pour un particulier).

NB L'association Peau-Bleue ne peut en aucune manière prendre en compte les déplacements à l'étranger (transport aérien...) dans cette procédure de don. Ces coûts restent en tout état de cause à la charge des volontaires.

